

kêrioù na stêrioù



Eau
& Biodiversité,
des sources
à la mer

Les informations à la source entre villes et rivières

ÉDITO

par Francis Grosjean, Président

Belle et fragile, la rade de Brest



© J.L. Aubert

Le territoire du SAGE de l'Elorn est intimement lié à la rade de Brest. Celle-ci est remarquable pour sa biodiversité et la variété des usages qu'elle accueille. Cependant, en dépit des actions menées depuis une trentaine d'années, ses richesses et sa qualité restent menacées par les apports en nutriments et polluants provenant de ses bassins versants.

En juillet 2018, dans un courrier adressé aux présidents des CLE des SAGE de l'Aulne et de l'Elorn, le préfet du Finistère a rappelé les enjeux liés à la rade et a encouragé les deux structures à conjuguer leurs efforts afin d'y répondre avec une efficacité accrue.

Dans ce contexte, une relecture du diagnostic du territoire qui, en 2006, avait précédé l'élaboration du SAGE de l'Elorn, n'est pas dépourvue d'intérêt. Si le document mérite d'être "rafraîchi", plusieurs axes d'effort restent d'actualité. Au hasard des pages, on trouve par exemple : "renforcer les connaissances entre acteurs publics et privés" ; "agir sur toutes les causes de pollution car le problème est global et se concrétise plus dans la rade que par l'eutrophisation des rivières" ; "mobiliser les efforts de l'ensemble des acteurs à l'échelle d'un territoire qui dépasse parfois le cadre du SAGE de l'Elorn".

Marteler que la rade est fragile... On pourrait imaginer qu'un jour, les avaloirs de Brest ou de Landerneau soient "agrémentés" d'une inscription déposée à proximité et au pochoir sur la voie publique, rappelant que leur fonction est de collecter non pas les effluents (ni les mégots!) de la ville vers le tout-à-l'égout mais les eaux pluviales urbaines pour les diriger directement vers la rade. Et le message serait : "ICI COMMENCE LA RADE". Mais peu importe le lieu, le support et l'équipement associé à un tel message ; en tout point de nos bassins versants côtiers, des sources jusqu'au littoral, il devrait s'imposer à chacun d'entre nous. C'est ce que voudrait à nouveau illustrer le présent bulletin.

Bonne lecture et bon été à tous.

SOMMAIRE

Suivi des nitrates et étude bactériologique en cours p.2

Captage d'eau potable p.3

La gestion des bords de route en question p.4

Opérations "Déchets sur l'Elorn" p.4

À VOS AGENDAS !

Semaine de l'Elorn : D'ici à la mer...

ou comment les activités urbaines et rurales sur les bassins versants impactent la mer ?

Nous répondrons à ces questions et proposerons des solutions :

- aux scolaires : du 30/9 au 4/10 avec des animations
- aux élus : le samedi 5/10 avec une matinée dédiée
- au grand public : le dimanche 6 pour une après-midi animation - exposition - sensibilisation.

AYEZ LE DÉCLIC

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux



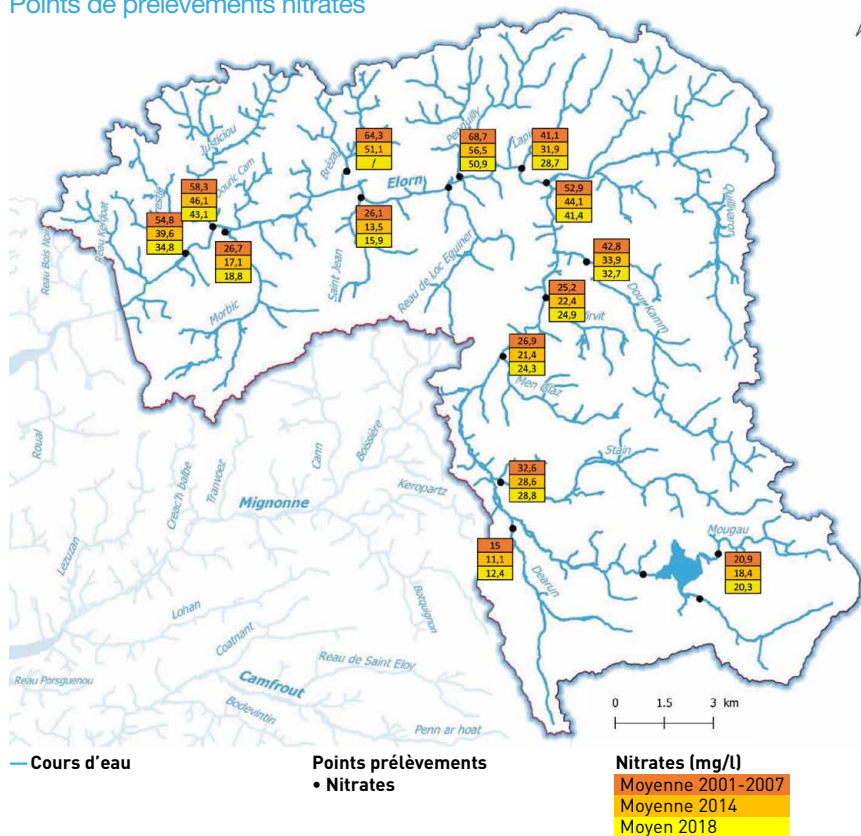
BassinElorn
sur Facebook
et Instagram



Syndicat de bassin de l'Elorn
sur Youtube

Suivi des nitrates et étude bactériologique en cours

Points de prélèvements nitrates



Nitrates : état des lieux dans les affluents de l'Elorn

Un état des lieux des taux de nitrates dans les affluents de l'Elorn a été réalisé en 2018 afin de voir leur évolution depuis le dernier suivi en 2014.

La baisse observée des concentrations dans les affluents les plus chargés (rive droite aval de l'Elorn) entre 2007 et 2014 se poursuit en 2018, alors qu'elles ont légèrement augmenté dans les affluents les moins chargés sur la même période.

Cette hausse est probablement due à une moindre dénitrification* des sols par infiltration des eaux de pluie en cette année 2018 particulièrement sèche. Cela a limité l'oxydation des minéraux sulfurés sur ces cours d'eau au sous-sol peu perméable (grès, schistes et quartzites).

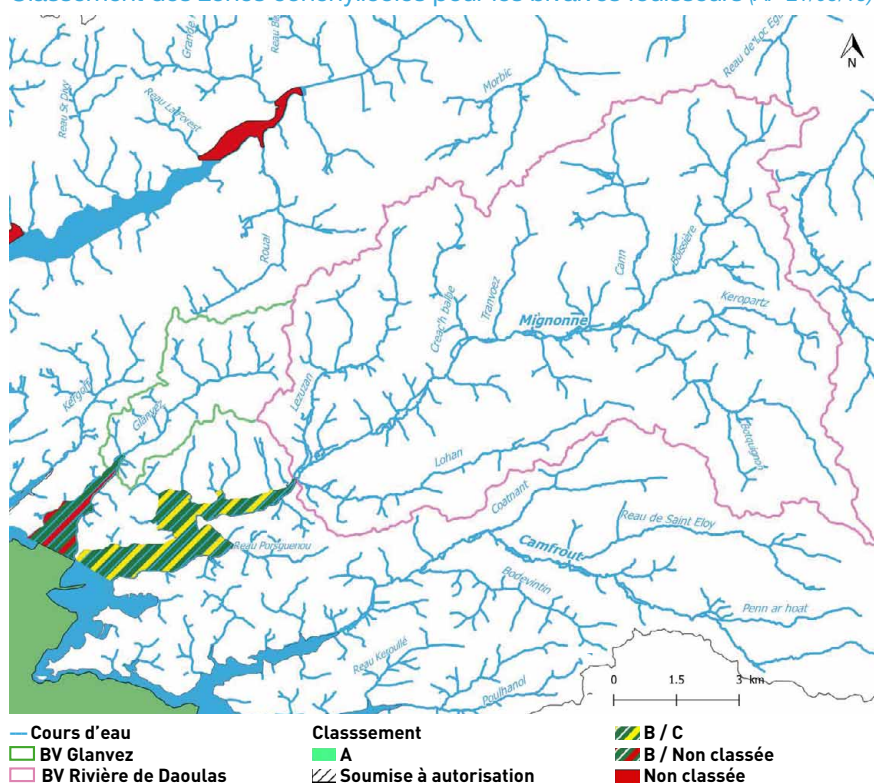
Une même tendance à la hausse des concentrations de nitrates a été observée dans l'Elorn à Pont ar Bled en 2018. Toutefois, les concentrations observées entre janvier et mai 2019, proches de celles des années 2015 à 2017, laissent présager une année 2019 meilleure que l'année 2018.

Le saviez-vous ?

* **Dénitrification :**
décomposition, transformation des substances azotées dans le sol

Anse de Penfoul et Rivière de Daoulas

Classement des zones conchylicoles pour les bivalves fouisseurs (AP 21/05/19)



L'étude portera sur les bassins versants de l'Anse de Penfoul et de la Rivière de Daoulas : Glanvez, Mignonne, Lohan et ruisseaux côtiers.

Bactériologie : une étude sur l'Anse de Penfoul et la Rivière de Daoulas

Ces eaux ayant été partiellement déclassées pour les coquillages bivalves fouisseurs**, une étude a débuté en mai 2019. L'objectif est de réaliser un diagnostic des sources de pollutions potentielles des sites conchylicoles afin de les hiérarchiser pour définir les zones à risques sur lesquelles il faudrait intervenir en priorité.

Le saviez-vous ?

** **Bivalve fouisseur :**
coquillage à double coque qui s'enfonce dans les sédiments (ex : palourde)

Contact :
gwenola.lemen
@bassin-elorn.fr

Captage d'eau potable : Connaître les règles de protection

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau - Daoulas (CCPLD) a délégué la gestion de son service public d'eau potable à Eau du Ponant. Ce dernier a récemment confié au Syndicat une mission d'assistance technique pour la gestion des périmètres rapprochés des captages du territoire intercommunal.

4 niveaux de protection

Tous les captages d'eau potable de la CCPLD exploitent une ressource souterraine. Comme pour une prise d'eau superficielle, 4 périmètres de protection peuvent être établis par arrêté préfectoral, ils sont visibles sur le schéma suivant.

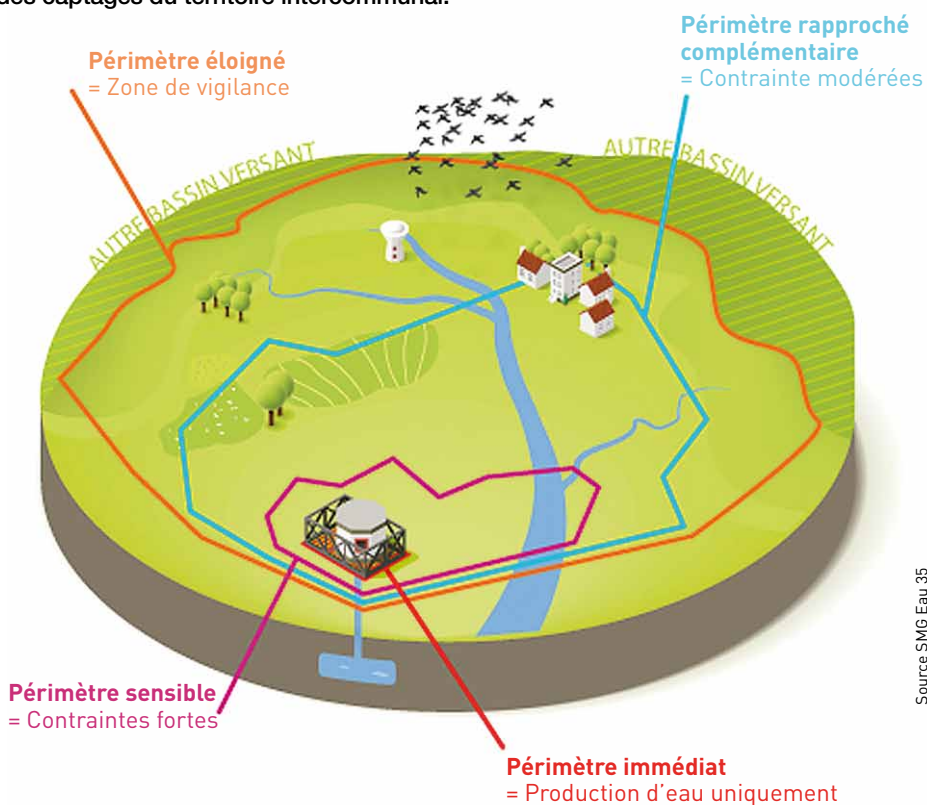
Cet arrêté déclarant d'utilité publique (DUP) le captage d'eau est constitué :

- d'une partie générale : des mesures (interdictions et réglementations) communes à tous les captages du département
- de prescriptions particulières prenant en compte des spécificités locales : aménagements permettant de sécuriser la zone de prélèvement et son territoire d'alimentation directe.

Des exceptions pour définir les limites du périmètre rapproché

Dans le cas de la prise d'eau de Pont ar Bled : cette limite est définie par une distance à la prise d'eau correspondant à un **temps de transfert de 2 heures** pour un débit de l'Elorn non dépassé dans 90 % des cas (débit moyen hivernal de l'Elorn).

Pour un captage souterrain, la limite est définie d'après un **temps de transfert des eaux de 50 jours** par rapport au point de prélèvement.



Source SMG Eau 35

Contact :
yves.legoff
@bassin-elorn.fr

Le saviez-vous ?

L'eau s'infiltre à une vitesse beaucoup plus faible qu'elle ne ruisselle. Ainsi, une pollution arrivera et repartira plus vite dans une rivière que dans une nappe. En plus de retarder l'effet d'une pollution, le sol par son pouvoir filtrant permet un pré-traitement naturel des eaux souterraines. Cela explique le traitement simplifié (parfois une simple chloration suffit) qui est réalisé pour potabiliser les eaux pompées en profondeur.

Pour aller plus loin :

<http://sigesbre.brgm.fr/Eau-de-surface-eau-souterraine.html>





La gestion des bords de route en question

Compromis entre sécurité routière, gestion des lignes électriques et téléphoniques, impact paysager et richesse en biodiversité : la gestion des bords de route relève du casse-tête !

L'un des risques majeurs qui existe à ce sujet est la banalisation des bords de route. En effet, chaque zone de la commune doit avoir sa propre gestion : on parle alors de "gestion différenciée". Il y a le bord de route "jardiné" à l'entrée du bourg et les bords de route plus naturels : il est alors intéressant de pouvoir adapter l'entretien... Sans parler de la gestion difficile des espèces invasives !

Ne restez pas au bord du chemin !

Prendre le temps de s'y pencher, c'est déjà commencer à répondre en partie au problème ! C'est pourquoi, le Syndicat invite élus et équipes techniques à échanger à la rentrée sur l'entretien des haies de bord de route et la gestion des invasives. Nous vous proposerons des exemples concrets de communes voisines : chartes de gestion dans le Trévélo (Morbihan), plan de gestion bocager dans les Côtes d'Armor.

Inscription préalable auprès de
claire.amil@bassin-elorn.fr
et stefanie.isoard@bassin-elorn.fr

Opérations "Déchets sur l'Elorn" Tous impliqués, Tous mobilisés !

Les déchets sur l'Elorn étant une source de pression importante pour les habitats naturels et la faune de la rivière, le Syndicat s'est engagé auprès de partenaires locaux afin d'organiser des journées de mobilisation citoyenne et scolaire.

Cette année, le Syndicat est engagé dans plusieurs journées de collecte de déchets sur l'Elorn avec la ville de Landerneau, le fonds Océanopolis acts ou encore le Département du Finistère... Ces opérations ont permis, en plus du nettoyage des bords de l'Elorn, de sensibiliser petits et grands, à la pollution plastique et d'amorcer des changements de comportement : le meilleur déchet restant celui qu'on ne produit pas !

Pour aller plus loin...

Le Syndicat, en partenariat avec 17 autres organismes nationaux et anglais, vient de déposer un projet européen INTERREG pour lutter contre la pollution plastique des bassins versants. Si le dossier est retenu, l'Elorn pourra faire l'objet d'un ambitieux programme de nettoyage, des sources à l'estuaire. Ce projet permettra de suivre l'évolution quantitative et qualitative de déchets réceptionnés par la rivière durant 3 années et de mieux cibler les sources de contamination. La sensibilisation du grand public et des scolaires sera évidemment au coeur du projet européen.



Contact :
stefanie.isoard
@bassin-elorn.fr

Bulletin de liaison du Syndicat de bassin de l'Elorn réalisé avec la participation financière de :

